



Des formations sur mesure peuvent être organisées à la demande, sur votre site ou au Cedre, en français, en anglais et en espagnol.

FORMATION À LA COMMUNICATION DE CRISE EN SITUATION DE POLLUTION

OBJECTIFS

Cette formation est destinée à apporter une connaissance théorique et pratique de la communication médiatique en période de crise et des spécificités inhérentes aux pollutions accidentelles des eaux.

Le caractère très émotionnel pris généralement par les marées noires et à moindre degré par les pollutions accidentelles des eaux douces et marines par des produits chimiques rend difficile la communication médiatique autour de ce type d'événement.

Cette formation se propose de transmettre l'expérience acquise dans le domaine lors des derniers accidents en France et à l'étranger.

CONTENU

Les conférences sont assurées par le responsable de la communication médiatique au Cedre, un reporter international spécialiste des situations de crise, un représentant d'une préfecture terrestre et un représentant d'une préfecture maritime.

Durant ces deux jours de formation, des exercices de rédaction de communiqué de presse, d'interview radiophonique et télévisée fourniront aux stagiaires l'opportunité de mettre en pratique les connaissances théoriques qui leur seront délivrées.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux opérationnels non spécialistes de la communication mais susceptibles d'être confrontés aux médias sur le terrain.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation, d'une durée de deux jours, aura lieu dans les locaux du Cedre. Un réseau téléphonique et une caméra seront utilisés pour les interviews téléphoniques et télévisuelles.

SESSIONS

Participants : nombre limité à 10.

Intervenants : Cedre, journaliste, préfecture maritime, préfecture terrestre.

Durée : 2 jours, du mercredi 14 h au vendredi après le déjeuner.

Lieu : Cedre, Brest.

Dates 2010 : du 8 au 10 novembre.

Se préparer : tenue civile.

Inscription : auprès du Cedre.

Tarif (hors Marine nationale*) : 1325 € HT comprenant les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners et les documents de cours sur clé USB.

*Marine nationale : s'adresser au Ceppol

Attention : nos prix sont affichés en hors taxes

Par arrêté du 18 décembre 2009, sous la signature du Secrétaire Général de la Mer pour le Premier Ministre, le Cedre a été habilité à délivrer les stages de formation à la lutte contre la pollution visés par la convention internationale du 30 novembre 1990 de l'Organisation Maritime Internationale, sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures.

Par Arrêté du 3 juillet 2007, sous la signature du Directeur de l'eau pour le Ministre d'Etat, le Cedre est agréé au titre de l'article L.211-5-1 du code de l'environnement pour l'organisation de stages de formation dans le domaine de la gestion et de la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures ou produits chimiques en mer, dans les ports maritimes ou sur le littoral.